

Zeitschrift: Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

Herausgeber: geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und
Landmanagement

Band: 103 (2005)

Heft: 8

Vereinsnachrichten: FVG/STV : Fachgruppe Vermessung und Geoinformation =
GIG/UTS : groupement des ingénieurs en géomatique

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Generalversammlungen der Verbände, sowie Fachvorträge über die Alp Transit geplant, und am Samstag steht ein Ausflug in die UNESCO Biosphäre Entlebuch auf dem Programm.

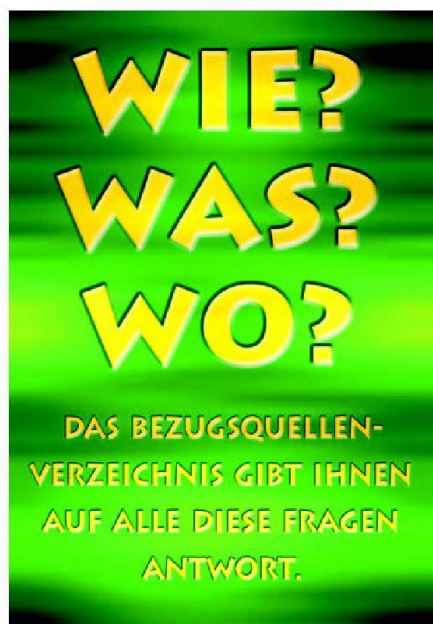
Geomatiktage 2005 Basel

Andreas Weller gibt Details zum weiteren Programm der Geomatiktage bekannt. Nach der GV findet ein Apéro, gesponsert von der ESRI Geoinformatik, Zürich, im Hotel Hilton in Basel, statt. Ab 19.00 Uhr folgt die Rheinschiffahrt mit Nachtessen. Der Ausflug am Samstag «Dreiländereck Regio Basiliensis» führt die Teilnehmenden durch das Elsass und via Badenweiler, Zunzingen zurück nach Basel.

Am Schluss der 75. Hauptversammlung dankt der Präsident dem OK der Geomatiktage für das gute Gelingen dieses Anlasses. Im Weiteren dankt er den Sektionen, BIZ-Geo, Kommissionsmitgliedern, Projektmitgliedern und den Zentralvorstandskollegen für die angenehme Zusammenarbeit im vergangenen Verbandsjahr, sowie den Gästen und Mitgliedern, die durch ihre Teilnahme, ihr Interesse am VSVF bekundet haben. Ein Dank geht auch an seine Familie, die während den vergangenen Jahren viel Verständnis für seine Verbandstätigkeit aufbrachte.

Schluss der Generalversammlung: 16.20 Uhr

Die Protokollführerin: Franziska André



FVG/STV / GIG/UTS

Fachgruppe Vermessung und Geoinformation

Groupement des Ingénieurs en Géomatique

www.fvg.ch

www.gig-uts.ch

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du GIG

10 juin 2005 à Neuchâtel

Précédant l'assemblée générale du GIG, la visite du chantier de la Maladière a permis à une vingtaine de membres de bénéficier des explications de Monsieur P. Santoiainni, chef de projet chez HRS, entreprise générale qui dirige la construction de ce complexe sportif, administratif et commercial. A la suite de cette présentation, les membres ont pu se promener à l'intérieur du chantier et se rendre compte du gigantisme de l'ouvrage.

C'est à 17h05 que le président Pascal Brandt ouvre la 35^{ème} assemblée générale du GIG qui se tient à l'Hôtel Beaulac à Neuchâtel. Il salue l'assemblée et présente l'ordre du jour:

1. Salutations et ouverture
 2. Procès-verbal de la 34^{ème} assemblée générale du 4 juin 2004 à Montreux
 3. Rapport du comité
 4. Comptes 2004, rapport du caissier et des vérificateurs des comptes
 5. Budget et cotisations 2005
 6. Nomination des vérificateurs des comptes
 7. Admissions et démissions
 8. Election du président et de nouveaux membres
 9. Activités du groupement
 10. Divers et propositions individuelles
- Aucune modification n'étant demandée, l'assemblée générale peut donc commencer.

1. Salutations et ouverture

Le président présente les salutations d'usage aux invités présents, à savoir: M. Antoine Grandjean, Président du conseil communal de la ville de Neuchâtel, M. Daniel Gnerre, Collaborateur au Système d'Information du Territoire Neuchâtelois (SITN), M. Marc Nicodet, Représentant de la Direction fédérale des mensurations cadastrales, M. René Ogay, Chef du département Environnement Construit & Géoinformation de l'EIVD, M. Paul-Henri Cattin, Professeur à l'EIVD, M. Richard Ogay, Professeur à l'EIVD.

Aussi, on notera que: Mme Monique Ryf Cusin, Secrétaire romande de Swiss Engineering

UTS, M. Hans-Urs Ackermann, Président des Ingénieurs-Géomètres Suisse (IGS), M. Paul Albert Droz, Président de la Commission fédérale d'examen des ingénieurs géomètres (EPIG), M. Jürg Kaufmann, Président de geosuisse, M. Martin Mäusli, Président central de l'ASPM, n'ont pas pu se libérer et se sont excusés. En ont fait de même onze membres du groupement. Du cahier des présences, on dénombre 30 personnes. Deux scrutateurs sont nommés, il s'agit de Messieurs Cyril Muller et David Vardel.

2. Procès-verbal de la 34^{ème} assemblée générale du 4 juin 2004 à Montreux

Comme mentionné dans la convocation, le procès-verbal de l'assemblée générale 2004 figure sur le site Internet du GIG. Il a été également publié dans un précédent numéro de Géomatique Suisse. De ce fait, le président demande si quelqu'un en désire la lecture ou encore des compléments d'information. Personne ne se manifestant, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents. Le président remercie le secrétaire pour la rédaction de ce document.

3. Rapport du comité

Le comité s'est réuni à quatre reprises depuis la dernière assemblée générale. Outre ces séances internes de coordination, le groupement a pris part aux réunions suivantes:

13 septembre 2004: Examens finals de géoinformatique à l'EIVD; 24 septembre 2004: Remise des brevets d'ingénieur géomètre à Berne; 5 octobre 2004: PR Groupe à Soleure; 18 octobre 2004: Assemblée des présidents romands de Swiss-Engineering UTS à Yverdon-les-Bains; 19-20 novembre 2004: Conférence des présidents de Swiss Engineering UTS à Martigny; 29 novembre 2004: Conférence des présidents de Géomatique Suisse à Soleure; 18 janvier 2005: Défense des diplômes à l'EIVD; 27 janvier 2005: Rencontre avec le Groupement des Ingénieurs de Gestion (GPIG) à Chexbres; 18 avril 2005: Assemblée des présidents romands de Swiss-Engineering UTS à Yverdon-les-Bains; 26 avril 2005: PR Groupe à Soleure; 12 mai 2005: Conférence des présidents de Géomatique Suisse à Soleure; 27-28 mai 2005: Assemblée des délégués de Swiss Engineering UTS et centenaire de l'association à Zürich.

Les dossiers dans lesquels le GIG a été actif sont présentés par le président:

Accès au brevet d'ingénieur géomètre

Suite à la demande de la Direction fédérale des mensurations cadastrales (D+M), notre grou-

pe de travail a pris contact avec la commission d'examen d'ingénieur-géomètre (EPIG). Un dialogue constructif s'est mis en place avec une délégation de cette commission. Après avoir sondé l'opinion de nos membres, nos représentants ont étudié deux scénarios qui auraient pu permettre aux ingénieurs HES de se présenter à l'examen du brevet, à savoir:

1. une formation ad hoc organisée entièrement à l'EPFL
2. une formation hybride comprenant une partie organisée par la formation continue de la HES-SO et une autre assurée par l'EPFL.

La première solution n'est pas compatible avec le résultat du sondage effectué auprès des ingénieurs HES durant l'été 2003. Quant à la seconde proposition, elle a suscité une vive discussion au sein de l'EPIG mais n'a pas pu être acceptée par cette dernière. Il est à noter que la commission d'examen souhaite que les contacts établis avec le GIG persistent. De plus, elle encourage les candidats potentiels à tenter la formation complémentaire de manière individuelle. A ce titre, on peut féliciter Xavier Angéloz pour avoir satisfait les exigences et obtenu avec succès le titre d'ingénieur-géomètre breveté. Bravo!

Aussi, afin de ne plus perdre de temps, nous proposons aux intéressés de présenter leur candidature. Le GIG se chargera de collecter les dossiers et les transmettra à la commission d'examen.

Instances paritaires vaudoises

Depuis notre dernière assemblée à Montreux, notre groupement est représenté au sein des instances paritaires vaudoises en participant aux séances du conseil de fondation du fonds de prévoyance (2^{ème} pilier) et à celles de la commission paritaire professionnelle (convention collective). Depuis l'automne dernier, le conseil s'est réuni deux fois et la commission à une reprise. En résumé, voici les éléments modifiés en ce qui concerne le règlement du fonds de prévoyance:

- l'adaptation du règlement suite à la révision de la LPP (2^{ème} volet mis en vigueur au 1^{er} janvier 2005), soit augmentation de l'âge ordinaire de la retraite des femmes à 64 ans et adaptation des taux de conversion
- l'ajustement du taux de cotisation des risques (décès et invalidité) et frais de gestion à 3%.

Le nouveau règlement, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2005, a été distribué ce printemps à tous les cotisants du fonds.

Pour ce qui est de la convention collective, on notera:

- l'introduction du GIG comme association signataire de la convention

- l'adaptation des salaires minimaux, augmentation annuelle de CHF 1000.- pour chaque catégorie
- la modification des indemnités de campagne qui sont fixées à CHF 20.- par repas
- l'adaptation du taux des primes d'assurance.

La mise en application de cette nouvelle convention s'est effectuée au 1^{er} janvier 2005 avec renouvellement tous les deux ans. Ce document a été transmis aux instances cantonales de contrôle fin janvier dernier.

Pour connaître au mieux les préoccupations de nos membres dans ce domaine, un questionnaire a été adressé à nos membres. Yves Menétrey et Charles de Rham procéderont à l'évaluation des réponses et pourront encore davantage cibler la démarche de notre association dans ces instances paritaires vaudoises. A ce jour, quinze questionnaires sont parvenus à ce groupe de travail.

Relations publiques (groupe RP)

2004 aura vu le groupe RP mettre l'accent sur l'observateur de médias Argus avec une nouvelle formule ainsi que sur la réalisation d'une présentation PowerPoint. Le but avoué de support est d'attirer de bons éléments pour la profession. Après réflexion, le groupe RP souhaite investir davantage dans cette voie par la création d'une présentation interactive professionnelle.

Dans cette perspective, un cahier des charges a été établi et deux sociétés actives dans le multimédia appelées à rédiger une offre, que l'on peut chiffrer aux alentours de CHF 20 000.-. Outre son implication dans ce projet, le comité du GIG souhaite appuyer cette démarche en participant au financement à hauteur de CHF 2000.-. Il est bien entendu que ce montant est sujet à plusieurs conditions qui sont:

- l'acceptation de ce poste au budget 2005
- la disponibilité d'une version française
- une mouture prenant en compte les voies de formation selon les régions linguistiques
- la mention de notre groupement comme partenaire.

Enfin, soulignons l'excellent climat de travail au sein de cette entité, signe des volontés de rapprochement entre les diverses associations du monde de la géomatique.

100^{ème} anniversaire de Swiss Engineering UTS

2005 a été déclaré année de la technique, initiative venant renforcer la place suisse de la technique et de l'innovation sous le patronage du conseiller fédéral Joseph Deiss. Dans ce cadre, diverses manifestations viennent mar-

quer le centenaire de notre association faitière. Parmi les plus marquantes, on citera la Nuit de la technique et le congrès des 27-28 mai à la Maag Areal de Zürich où une délégation du comité a participé aux festivités qui ont réuni plus d'un millier de participants.

Bachelors et masters

Swiss Engineering UTS s'est investi en 2004 dans la révision de la Loi sur les HES. Pour 2005, la question des bachelors/masters est d'actualité. En effet, la mise en place de la déclaration de Bologne semble se traduire dans les faits par la remise de bachelors «professionnels» par les HES alors que le titre délivré par les EPF se dirige vers un bachelor «académique» et vise automatiquement un master. Aussi, la tendance indique que les HES devraient trouver des fonds privés pour proposer des masters. Selon le communiqué de presse du 9 juin 2005, Swiss Engineering UTS demande que, suite à la procédure d'audition concernant les nouvelles ordonnances HES, les porteurs d'un titre HES doivent pouvoir obtenir un titre de master, s'ils ont une expérience professionnelle et sont inscrits dans le REG A.

Apprentissage

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la formation professionnelle nLFP au 1^{er} janvier 2004, la structure de l'apprentissage de géomaticien/nes est également appelée à connaître des évolutions importantes. En outre, il faut savoir que le nombre d'apprentis a baissé d'environ 20% ces dix dernières années. De ce fait, il importe donc que tout acteur de notre profession se préoccupe sérieusement de cette situation. Au vu des changements intervenus ces dernières années dans la profession, la commission de formation professionnelle souhaite qu'une formation avec deux orientations distinctes voie le jour, à savoir d'une part la mensuration et d'autre part la géoinformation. L'idée étant également que le lien obligatoire avec la mensuration, tel que spécifié dans le règlement disparaisse et permette ainsi aux diverses entreprises et institutions liées aux Systèmes d'Information Géographique (SIG) de former également des apprentis. Dans l'immédiat, le groupe de travail en place, dans lequel nous sommes représentés par Jean-Marc Landolt, est chargé de l'élaboration d'une nouvelle ordonnance.

Collaboration avec le Groupement des Ingénieurs de Gestion (GPIG)

Des contacts ont été noués avec le Groupement des Ingénieurs de Gestion (GPIG, comptant également une centaine de membres)

dans l'optique de proposer aux membres des deux associations des sujets d'intérêt commun. Comme première collaboration se profile un séminaire consacré aux SIG. Cet automne, des spécialistes de notre groupement donneront une approche de cette thématique. Cet échange pourrait être annonciateur d'autres manifestations communes.

Séminaire police des constructions 2006

Après l'immense succès rencontré par les deux premières éditions en 1998 et 2002, le comité souhaite organiser une 3^{ème} mouture. Pour rappel, ce séminaire s'adresse aux nouveaux élus vaudois en charge du dicastère de l'aménagement du territoire. Sachant que les prochaines élections communales auront lieu au printemps prochain, cette manifestation se déroulera en automne 2006. Sous la houlette de Jérôme Carrupt et de Ludovic Peguiron s'est constitué un groupe de travail. Toute personne désireuse de s'investir dans ce projet est bien entendu la bienvenue.

Le président termine son rapport en remerciant chaleureusement toutes les personnes impliquées dans la vie du groupement. La parole n'étant pas demandée, le rapport du comité est accepté à l'unanimité des membres présents. Au nom des membres du comité, Yves Menétrey remercie Pascal Brandt pour son engagement au cours de son année de présidence.

4. Comptes 2004, rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

Pour ce point, le président passe la parole au caissier Raphaël Chevailler qui nous commente en détail les différents comptes. Les résultats 2004 sont conformes aux prévisions et correspondent au budget. On note une diminution de fortune de CHF 294.50 alors que le budget la chiffrait à CHF 700.-, la fortune s'élève au 31 décembre 2004 à CHF 29 631.25. Les vérificateurs des comptes, Jean-Frédéric Sierro et Christian Loup, se sont réunis avec le caissier. Christian Loup, rapporteur, précise que les comptes sont tenus avec soin et clarté et propose d'en donner décharge au caissier et au comité.

La parole n'étant pas demandée, les comptes 2004 sont acceptés à l'unanimité des membres présents avec remerciement au caissier et aux vérificateurs.

5. Budget et cotisations 2005

Au budget 2005 se profile une perte de CHF 3450.-. Le caissier justifie ce montant par l'allocation d'une somme de CHF 2000.- à la création de la présentation multimédia interactive

professionnelle. Au vu de cette situation et des avoirs du GIG, les cotisations resteront inchangées pour 2005, soit CHF 50.-.

Proposition est faite d'un membre de l'assemblée que l'indemnité journalière de CHF 100.- pour les membres du comité soit revue à la hausse. Le comité en prend bonne note mais le caissier répond que les personnes qui s'investissent ne le font pas pour des questions pécuniaires. Un autre membre demande si la présentation interactive sera payante. Le président lui répond qu'elle sera gratuite et accessible sur un serveur Web.

Aucune intervention supplémentaire n'étant demandée, le président clôt la discussion et soumet le budget 2005 à l'assemblée. Le budget est accepté à l'unanimité des membres présents.

6. Nomination des vérificateurs des comptes

Le comité propose les vérificateurs suivants:

Christian Loup: 1^{er} vérificateur

Bertrand Jeanguenat: 2^{ème} vérificateur

Alexandre Ghiraldi: vérificateur suppléant

C'est par acclamation que ces vérificateurs sont confirmés et le président remercie Jean-Frédéric Sierro pour les services rendus au groupement.

7. Admissions et démissions

Au chapitre des admissions, nous avons le plaisir d'accueillir:

Carine Jaquet, Jérôme Carrupt, Olivier Gindroz, Sébastien Baudin, Loris Lancetti, Sébastien Martinet, Jérôme Carrel, Jérôme Schaffner, Fabien Forré, Marc Dechêne, Antoine Wildbolz, David Marty, Eric Zahnd, Grégoire Jacquemettaz, Emmanuel Coron.

Le groupement enregistre la démission de Jean-Richard Rochat ainsi que les exclusions pour non-paiement de la cotisation de Sylvain Wenger et Paolo Salmina. A ce jour, le groupement compte 114 membres.

Suite à son investissement au sein du GIG en tant qu'ancien président et organisateur du premier séminaire de police des constructions en 1998, le comité propose de nommer Christian Muller comme membre d'honneur. La nomination de ce troisième membre d'honneur est approuvée à l'unanimité.

8. Election du président et de nouveaux membres

L'ensemble du comité ayant été reconduit dans ses fonctions lors de la dernière assemblée générale pour une période de deux ans, ce point de l'ordre du jour se limite à l'élection du nou-

veau président, présidence tournante oblige, ainsi qu'à deux nouveaux membres.

Dans ce contexte, le comité propose de nommer Ludovic Peguiron à la présidence du GIG. De même, il soutient les candidatures de Jérôme Carrupt et de Sébastien Baudin pour renforcer le comité. Le nouveau président ainsi que les deux nouveaux membres du comité sont élus par acclamation. Ludovic Peguiron remercie l'assemblée pour son élection et félicite le président sortant pour son engagement et son travail.

9. Activités du groupement

Yves Menétrey et Raphaël Chevailler ont suivi les défenses de diplôme qui se sont déroulées le mardi 18 janvier 2005 à l'EIVD. C'était une très bonne volée, les douze candidats qui se sont présentés au diplôme l'ont obtenu et ce avec brio puisque la moyenne générale est de 5.3 sur 6.

Carine Jaquet (Performances des localisations GPS + GLONASS en mode RTK en extrapolation du réseau Swissat), Jérôme Carrel (Un SIG pour la gestion des réserves naturelles de PRO Natura), Saber Chouikha (GéoCatalogue d'images numériques pour la «Grande Caricaie»), Emmanuel Coron (Etablissement d'une base de test et autocalibration des chambres photogrammétriques de l'EIVD), Marc Dechêne (Etude comparative des localisations GPS et GPS + GLONASS en mode RTK dans le réseau Swissat), Fabien Forré (Outils de gestion intercommunale des ressources et des besoins en eau potable), Grégoire Jacquemettaz (Le levé simplifié des cours d'eau hors des localités), David Marty (Réseau d'auscultation des ponts sur la Menthue – surveillance topométrique des mouvements relatifs), Jérôme Schaffner (Réseau d'auscultation des ponts sur la Menthue – surveillance topométrique des mouvements absolus), Alessio Spataro (Des géoindicateurs pour une meilleure gestion de services offerts à la population), Antoine Wildbolz (Réseau topométrique de surveillance du glissement de terrain «Les Parchets», commune d'Ormont-Dessus), Eric Zahnd (Proposition de démarche foncière en cas de réduction des potentialités de bâtir).

Comme le veut la tradition, notre groupement a décerné le prix du GIG à l'occasion de ces défenses. Cette récompense, d'une valeur de CHF 500.-, a été attribuée à M. David Marty. Encore toutes nos félicitations à ces nouveaux diplômés et bon vent pour la suite de leur parcours.

Concernant l'accès au brevet d'ingénieur géomètre, la synthèse du dossier nous est présentée par Daniel Rohrer. Après de longues dis-

cussions avec l'EPIG et l'EPFL, aucune solution n'a été trouvée pour mettre en place des cours préparatoires au brevet pour les ingénieurs HES. Même si aucune issue favorable immédiate n'a pu être donnée, cette démarche a resserré nos liens avec la D+M et l'EPIG. Ces bonnes relations nous permettront de progresser de manière constructive. De plus, Daniel Rohrer nous indique qu'une quinzaine de nos membres désirent se présenter à cet examen. Aussi, le GIG incite ces personnes à envoyer leur candidature à l'EPIG. Pour conclure, le président remercie Daniel Rohrer et la commission qui oeuvre dans ce dossier.

Enfin, le président donne lecture du communiqué de presse de Swiss Engineering UTS «Master degree pour les diplômés HES» du 9 juin 2004: «Les porteurs d'un titre HES (ou titre ETS converti en HES) doivent obtenir – s'ils ont l'expérience professionnelle nécessaire et une inscription dans le REG A – un diplôme Master. C'est ce que demande Swiss Engineering UTS dans sa réponse à la consultation sur la nouvelle ordonnance sur les HES. Les porteurs d'un titre ETS et HES qui ont déjà de l'expérience professionnelle ne doivent pas se «contenter» d'un titre de bachelor, tel que ceci est proposé dans la nouvelle version de l'ordonnance sur les HES. Ils doivent avoir la possibilité d'obtenir un degré Master».

10. Divers et propositions individuelles

Chef du département Environnement construit & Géoinformation de l'EIVD, René Oguey nous présente les salutations de l'école et nous fait part des points suivants:

- L'adhésion au REG A est à demander au plus vite. L'un de nos membres l'a obtenu dernièrement sur la base de son dossier et ce sans devoir passer d'examen.
- Un nouveau plan d'étude du type bachelor est actuellement discuté pour le département. D'une durée de 2'900 heures, ce cursus octroiera environ 180 crédits ECTS, ce qui est malheureusement peu en comparaison européenne.
- Richard Ogay, professeur à l'EIVD depuis de nombreuses années, nous quitte pour une retraite bien méritée. Il sera remplacé par François Gervais qui prendra en charge ses

nouvelles fonctions au 1^{er} octobre 2005. L'assemblée applaudit le futur retraité et lui remet un petit présent.

- La nouvelle filière de géomatique comprend trois orientations, à savoir: écotecnologie, construction et infrastructures et géomatique. Un tronc commun de six mois est prévu au début des études. 37 étudiants sont inscrits pour la rentrée et se répartissent uniformément entre les trois axes proposés.

Dans l'enchaînement, Paul-Henri Cattin, professeur à l'EIVD, informe que les HES sont tenues de faire de la recherche appliquée et des prestations de service. La filière de géomatique est donc à disposition du marché privé pour des mandats particuliers. Il nous indique également que l'école loue du matériel, des équipements spéciaux et partage ses connaissances et son savoir avec les bureaux privés dans le cadre de travaux particuliers. C'est en appui ou en complément et non pas en concurrence des bureaux privés que l'école se profile. Aussi, l'EIVD est également prête à étoffer son offre en matière de formation continue suivant les besoins ou encore mettre à disposition ses locaux pour l'organisation de cours ou de manifestations en relation avec le domaine.

Représentant de la Direction fédérale des mensurations cadastrales, Marc Nicodet nous présente les salutations de son office et nous apporte les informations suivantes:

- La nouvelle loi sur la géoinformation (Llgeo) a pour base légale l'article 75a de la Constitution voté en novembre 2004 par le peuple. Elle est actuellement en phase d'élaboration et si tout se déroule comme prévu, elle passera devant les Chambres en 2007. Son entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} janvier 2008.
- Au niveau de la formation, un accord multilatéral européen a été signé au sujet de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. L'IGS a signé cet accord pour notre pays.
- La D+M émet certaines craintes concernant la formation des géomètres au niveau des EPF. En effet, les cours enseignés ne permettront plus aux étudiants de se présenter à l'examen du brevet. Un groupe de travail

s'est constitué dans le but d'assurer une formation adéquate.

- 19 candidats se sont annoncés cette année pour se présenter à l'examen du brevet. Pour la première fois, ceux-ci se dérouleront à Lieistal (BL). M. Paul Albert Droz, président de la Commission fédérale d'examen des ingénieurs géomètres, quitte sa fonction à la fin de l'année.

Pour terminer, M. Nicodet nous invite à visiter le nouveau site www.cadastre.ch qui se veut fédérateur entre les différents acteurs du domaine.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée à 18h45.

C'est par une présentation de Daniel Gnerre, collaborateur au Système d'Information du Territoire Neuchâtelois (SITN), que la partie créative débute. Les tâches et missions de ce service ainsi que les nombreux projets réalisés ces derniers mois nous sont présentés. Il s'agit d'un instrument efficace pour les services publics, les professionnels et les citoyens. A n'en pas douter, l'intégration des nouveaux modèles numériques de terrain basés sur le balayage laser permettra de répondre à des besoins toujours plus importants en altimétrie. Pour ponctuer l'exposé, nous assistons à une démonstration en ligne du guichet cartographique virtuel.

Président du Conseil communal de la ville de Neuchâtel, Antoine Grandjean nous transmet les salutations des autorités et nous remercie d'avoir choisi ce lieu pour notre assemblée générale. En tant que politicien, il est convaincu que notre savoir-faire est indispensable pour gérer la complexité des villes. Pour exemple, sans les bases de données géographiques, administratives et techniques, la ville de Neuchâtel n'aurait pas pu procéder de manière efficace au détournement des conduites, câbles et autres canalisations dans le cadre de la construction du nouveau complexe de la Maladière. Avant de nous inviter à l'apéritif officiel offert par les autorités locales, il souhaite à notre groupement plein de succès.

La journée se termine par un grand buffet servi à l'Hôtel Beaulac au bord du lac de Neuchâtel.

Thierry Schmidlin, Secrétaire du GIG